

## CADRE DE CLASSEMENT DETAILLÉ

En Eure-et-Loir, les Archives départementales conservent 24 km linéaires d'archives répartis comme suit :

- Archives anciennes (antérieur à 1790)
  - Série A : ACTES DU POUVOIR SOUVERAIN ET DOMAINE PUBLIC
  - Série B : COURS ET JURIDICTIONS
  - Série C : ADMINISTRATIONS PROVINCIALES
  - Série D : INSTRUCTION PUBLIQUE, SCIENCES ET ARTS :
  - Série E : FEODALITE, COMMUNES, BOURGEOISIE, FAMILLES
  - Série G : CLERGE SECULIER
  - Série H : CLERGE REGULIER
  
- Archives de la révolution (1790-1800)
  - Série L : ADMINISTRATION ET TRIBUNAUX REVOLUTIONNAIRES
  - Sous-série 1 Q : Domaines et biens nationaux
  
- Archives modernes (1800-1940)
  - Série K : LOIS, ORDONNANCES, ARRETES (depuis 1789)
    - Sous-série 1 K : Bulletin des lois (non intégré aux séries modernes)
    - Sous-série 2 K : Moniteur universel (non intégré aux séries modernes)
    - Sous-série 3 K : Journal officiel de la préfecture d'Eure-et-Loir (non intégré aux séries modernes)
    - Sous-série 4 K : Arrêtés du Préfet
    - Sous-série 5 K : Conseil de préfecture
  - Série M : ADMINISTRATION GENERALE ET ECONOMIE
    - Sous-série 1 M : Administration générale du département
    - Sous-série 2 M : Personnel administratif :
    - Sous-série 3 M : Plébiscites, élections
    - Sous-série 4 M : Police et gendarmerie
    - Sous-série 5 M : Hygiène et santé publique
    - Sous-série 6 M : Population, état civil, affaires économiques
    - Sous-série 7 M : Agriculture, eaux et forêts
    - Sous-série 8 M : Commerce
    - Sous-série 9 M : Industrie :
    - Sous-série 10 M : Travail et main-d'œuvre
  - Série N : ADMINISTRATION ET COMPTABILITE DEPARTEMENTALES
    - Sous-série 1 N : Conseil général (Conseil département, 1943-1944)
    - Sous-série 2 N : Conseils d'arrondissement
    - Sous-série 3 N : Comptabilité générale
    - Sous-série 4 N : Immeubles et bâtiments départementaux
    - Sous-série 5 N : Commission départementale des retraites
  - Série O : ADMINISTRATION ET COMPTABILITE COMMUNALES
    - Sous-série 1 O : Généralités
    - Sous-série 2 O : Dossiers d'administration communale

- Sous-série 3 O : Voirie
  - Sous-série 4 O : Dons et legs
- Série P : FINANCES, CADASTRE, POSTES
  - Sous-série 1 P : Trésor public et comptabilité générale
  - Sous-série 2 P : Contributions directes
  - Sous-série 3 P : Cadastre :
  - Sous-série 4 P : Contributions indirectes
  - Sous-série 5 P : Douanes
  - Sous-série 6 P : Postes
- Série Q : DOMAINES, ENREGISTREMENTS, HYPOTHEQUES
  - Sous-série 1 Q : Domaines et biens nationaux
  - Sous-série 2 Q : Domaine, période postérieure à la Révolution
  - Sous-série 3 Q : Enregistrement
  - Sous-série 4 Q : Hypothèques
- Série R : AFFAIRES MILITAIRES, ORGANISMES DE TEMPS DE GUERRE
  - Sous-série 1 R : Recrutement
  - Sous-série 2 R : Organisation de l'Armée
  - Sous-série 3 R : Secours aux anciens soldats et aux familles
  - Sous-série 4 R : Garde nationale et autres corps spéciaux
  - Sous-série 5 R : Gendarmerie
  - Sous-série 6 R : Sapeurs-pompiers
  - Sous-série 7 R : Marine
  - Sous-série 8 R : Occupation par les armées ennemies
  - Sous-série 9 R : Prisonniers de guerre ennemis
  - Sous-série 10 R : Organismes temporaires
- Série S : TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS
  - Sous-série 1 S : Ponts et chaussées
  - Sous-série 2 S : Routes ou grande voirie ; circulation et transports routiers
  - Sous-série 3 S : *Vacant*
  - Sous-série 4 S : *Vacant*
  - Sous-série 5 S : Chemin de fer et tramways
  - Sous-série 6 S : Aviation
  - Sous-série 7 S : Service hydraulique et syndicats
  - Sous-série 8 S : Mines et énergie
  - Sous-série 9 S : Urbanisme
- Série T : ENSEIGNEMENT, AFFAIRES CULTURELLES, SPORTS
  - Sous-série 1 T : Enseignement
  - Sous-série 2 T : Imprimerie, librairie, presse
  - Sous-série 3 T : Archives départementales, communales et hospitalières
  - Sous-série 4 T : Affaires culturelles (bibliothèques, musées, théâtres...)
  - Sous-série 5 T : Sports
- Série U : JUSTICE
  - Sous-série 1 U : Fonds de la Préfecture
  - Sous-série 2 U : Tribunal criminel (fin de l'an VIII-an XII), puis Cour de justice criminelle (an XII-1811), puis Cour d'assises (à partir de 1811)
  - Sous-série 3 U : Tribunaux de première instance

- Sous-série 4 U : Justices de paix (jusqu'en 1958)
    - Sous-série 5 U : Conseils de prud'hommes
    - Sous-série 6 U : Tribunaux de commerce
    - Sous-série 7 U : Cour prévôtale d'Eure-et-Loir (1816-1818)
    - Sous-série 8 U : Officiers publics (ex : notaires)
  - Série V : CULTES
  - Série X : ASSISTANCE ET PREVOYANCE SOCIALES
    - Sous-série 1 X : Administration hospitalière
    - Sous-série 2 X : Bureaux de bienfaisance et d'assistance
    - Sous-série 3 X : Assistance sociale
    - Sous-série 4 X : Prévoyance sociale
    - Sous-série 5 X : Assurances sociales, allocations familiales (depuis 1932)
  - Série Y : ETABLISSEMENTS PENITENCIAIRES
    - Sous-série 1 Y : Administration générale (personnel)
    - Sous-série 2 Y : Fonds des établissements pénitentiaires (registre d'écrou)
  - Série Z : SOUS-PREFECTURES
    - Sous-série 1 Z : Chartres (1811-1817)
    - Sous-série 2 Z : Châteaudun
    - Sous-série 3 Z : Dreux
    - Sous-série 4 Z : Nogent-le-Rotrou
- Archives contemporaines (depuis le 10 juillet 1940)
    - Série W : ARCHIVES ADMINISTRATIVES ET JUDICIAIRES
    -
  - Archives toutes période
    - Série E : ETAT CIVIL, NOTAIRES
      - 2 E : archives des notaires
      - 3 E, 4 E, 5 E, 6 E : archives de l'état civil
    - Série E-DEPOT : ARCHIVES COMMUNALES
    - Série H-DEPOT : ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS
    - Série ETP : ETABLISSEMENTS ET ORGANISMES PUBLICS
  - Archives privées
    - Série F : DOCUMENTS ENTRES PAR VOIE EXTRAORDINAIRE AVANT 1944
    - Série J : CHARTRIER DE DENONVILLE
    - Série Fi : DOCUMENTS FIGURES ET ASSIMILES ENTRES PAR VOIE EXTRAORDINAIRE
  - Reproduction des documents d'archives
    - Série Mi : REPRODUCTION SOUS FORME DE MICROFORMES
    - Série Ph : REPRODUCTION SOUS FORME DE TIRAGES PHOTOGRAPHIQUES
    - Série Num : REPRODUCTION SUR SUPPORT INFORMATIQUE

- Série AV : DOCUMENTS SONORES ET AUDIO-VISUELS